

DU - CEIPI

Diplôme universitaire - Patent Litigation in Europe (European Patent Litigation Certificate) (SFC)

Présentation

Le CEIPI propose plusieurs diplômes universitaires (D.U.) en propriété intellectuelle délivrés par l'Université de Strasbourg :

- Diplôme d'études internationales de la propriété Intellectuelle avec deux parcours: "**Brevets d'invention**" et "**Marques, Dessins et modèles**" qui peuvent être suivis :
 - *en cycle long* (destiné à des étudiants ayant achevé des études scientifiques ou d'ingénieur ainsi qu'à des juristes) ou
 - *en cycle accéléré* (formation hybride et en alternance pour des personnes confirmées dans la profession de la propriété industrielle).
- **D.U. Patent Litigation in Europe (European Patent Litigation Certificate)** (formation hybride ; en anglais)
- **D.U. Intellectual property and business administration** (formation à distance ; en anglais)

Objectifs

Le Diplôme Universitaire « Contentieux des brevets en Europe » organisé par le CEIPI est un programme de formation professionnelle destiné aux professionnels des brevets désireux d'approfondir et de mettre à jour leurs connaissances en droit comparé et régional des brevets et en litige des brevets.

Avec un profil résolument international et européen (dans les intervenants et les participants), le diplôme du CEIPI offre une immersion dans les aspects systémiques et les pratiques les plus récentes en matière de litige sur les brevets.

Le Diplôme Universitaire Contentieux des brevets en Europe a été cofondé par l'[Institut des mandataires agréés près l'Office européen des brevets \(epi\)](#).

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement a pour objet d'assurer la formation en cas de contentieux relatifs aux brevets européens. Dans ce contexte, les participants pourront acquérir des connaissances approfondies :

- des procédures de contentieux des brevets en Europe
- de la procédure centralisée devant la Juridiction unifiée du brevet (JUB)
- des règles de procédure annexes (RoP)
- et la plaidoirie devant la Juridiction Unifiée du Brevet

Les litiges en matière de brevets touchant à la contrefaçon et à la validité sont au cœur du diplôme, mais le programme va au-delà et aborde d'autres sujets pertinents. C'est notamment le cas du droit de la concurrence, des modes alternatifs de résolution des conflits et du droit international privé. D'autres titres de propriété intellectuelle connexes, notamment les certificats complémentaires de protection, font également l'objet d'un traitement particulier. L'objectif est de présenter à la fois des sujets traditionnels pertinents en matière de contentieux des brevets, tels que les voies de recours et les dommages-intérêts, ainsi que les aspects contextuels ayant une incidence sur les litiges en matière de brevets.

Cette formation est limitée aux brevets et ne concerne pas les autres domaines de la propriété intellectuelle.

Progression pédagogique structurée

La formation est conçue selon une progression pédagogique allant des fondamentaux aux compétences expertes :

1. Fondamentaux (Modules 1-2) : Maîtriser le cadre juridique européen et international
2. Application (Modules 3-5) : Utiliser les outils procéduraux dans des situations concrètes

Composante	• Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI)
Langues d'enseignement	• Anglais
Niveau d'entrée	BAC +5
Durée	1 an
Volume global d'heures	143
Formation à distance	Hybride (mixte : enseignements à distance et présentiel)
Régime d'études	• FC (Formation continue)
Taux de réussite	100% en 2022-2023
Lieu	CEIPI - Bâtiment Le Cardo - 7 rue de l'Écarlate - CS 20024 - 67082 Strasbourg Cedex
Campus	• Campus Santé - Hôpital Civil
Stage	Non
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés [ici](#) :

- Aménagement des horaires d'enseignement - par là, il est entendu que l'étudiant bénéficie d'un accès privilégié aux enseignements en ligne lorsque ces derniers existent ou en cas de formation au format hybride
- Dispense d'assiduité - par là, il est entendu que l'étudiant bénéficie d'une dispense de présence au niveau des enseignements en fonction des contraintes liées à certaines activités (représentations, compétitions, obligations liées aux mandats, convocations, etc.)

Droits de scolarité

Droits de scolarité 2026-2027*:

- Tarif première inscription en formation continue : 4 350€ (droits universitaires inclus)
- Tarif réinscription dans le diplôme en formation continue: 1 450€ (droits universitaires inclus)

3. Analyse stratégique (Modules 6-8) : Comparer et évaluer les options contentieuses
4. Expertise intégrative (Module 9) : Concevoir et défendre une stratégie globale de litigation

Compétences à acquérir

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- conseiller leurs clients pour l'exécution et la défense des brevets européens
- représenter les parties devant la JUB (s'ils ont obtenu l'EQE précédemment et sont mandataires agréés).

Les + de la formation

Le programme a été adapté de manière à satisfaire les exigences du projet de programme d'études du Certificat européen du contentieux des brevets (*Rules on the European Patent Litigation Certificate and other Appropriate Qualifications pursuant to Article 48(2) of the Agreement on a Unified Patent Court*). Il présentera donc un intérêt particulier pour les conseils en brevets désireux de devenir des plaideurs en brevets européens. Il couvre toutes les lois et conventions européennes fondamentales pertinentes dans le domaine du contentieux des brevets.

Le programme met l'accent sur les aspects pratiques des contentieux. La grande majorité des conférenciers sont des juges, des avocats et des mandataires en matière de brevets possédant une vaste expérience dans le domaine du contentieux. Les cours magistraux s'appuient sur une analyse pointue de la jurisprudence à travers des exercices pratiques, des études de cas et un procès fictif. Ce dernier occupe deux jours du programme et implique également un travail d'équipe dans les modules précédents.

Les documents de référence sont progressivement mis en ligne pour permettre aux participants de se préparer au contenu de chaque module au préalable.

Critères de recrutement

Les participants peuvent être :

- mandataires auprès de l'Office européen des brevets (OEB) ayant une expérience devant les chambres de recours de l'OEB et/ou les tribunaux nationaux des litiges en matière de brevets (en tant que représentants de parties, d'experts ou de juges privés ou nommés par les tribunaux).
- avocats ou universitaires qui ont une connaissance et une expérience avérées en droit des brevets.

Des participants qui ne remplissent pas ces conditions peuvent être acceptés sur la base d'un dossier d'expertise avérée dans le domaine de la rédaction de brevets et/ou des contentieux.

Candidater

La campagne de candidatures 2026-2027 se déroulera du 30 mars au 6 septembre 2026.

Les candidats doivent compléter un formulaire de candidature en ligne accessible [via ce lien](#). (activation du lien à partir du 30 mars)

Prérequis obligatoires

Une bonne connaissance de la convention sur le brevet européen et des questions annexes par les participants est une condition préalable.

Présentation et organisation de l'équipe pédagogique

Les intervenants des éditions précédentes étaient des juges, professionnels et universitaires et notamment:

Anthony Collins _ Avocat général à la Cour de justice de l'Union européenne.

Samuel Fulli Lemaire _ Professeur de droit international privé à l'Université de Strasbourg.

Clara Motin _ Avocat à la cour, Honlet Legum.

Florence Thépot _ Maître de conférences en droit, Université de Strasbourg.

Sven Bostyn _ Professeur associé, Université de Copenhague.

Alexander Meier _ Directeur de la stratégie juridique réglementaire et de la politique réglementaire mondiale chez Moderna.

Steve Faraji _ Chef du contentieux, des licences, de la protection des marques, Groupe Volkswagen.

Manuel Desantes _ Professeur de droit international privé à l'Université d'Alicante.

Ina Schnurr _ Juge au Tribunal fédéral des brevets allemands.

Thomas Bouvet _ Avocat, représentant de la Cour unifiée des brevets (CUB), docteur en droit, associé chez Jones Day.

*** Tarifs soumis à validation du conseil d'administration de l'université de Strasbourg**

Contacts

Responsable(s) de parcours

- [Franck Macrez](#)

Autres contacts

Emmanuel GOUGÉ: Directeur du Diplôme Universitaire Contentieux des brevets en Europe

Pour tout renseignement administratif ou académique, [cliquez ici](#) pour envoyer un courriel

Christopher Sharp_ Solicitor (Angleterre, Pays de Galles et Irlande), représentant de la Cour unifiée des brevets (JUB), associé chez Pinsent Masons.

Klaus Bacher_ Président du tribunal à la Cour fédérale de justice allemande.

Mark Van Gardingen_ avocat / Représentant de la JUB chez Brinkhof et Vossius&Brinkhof.

Sabine Agé_ Litigeur en brevets, représentant de la CUB, associé chez HOYNG ROKH.

Trevor Cook_ Of Counsel chez Bird & Bird.

Klaus Grabinski_ Président de la Cour d'appel de la Cour unifiée des brevets.

Pierre Véron_ Président d'honneur de l'EPLAW (Association Européenne des Avocats en Brevets), Membre du groupe d'experts de la Juridiction Unifiée du Brevet, Membre du Comité de rédaction des Règles de procédure.

Stefan Luginbuehl_ Docteur en droit, Affaires internationales de l'Office européen des brevets.

András Kupecz_ Juge, Tribunal de Première Instance, Juridiction Unifiée du Brevet (Division Centrale de Munich, Allemagne).

Emmanuel Gougé_ Directeur du Diplôme en Contentieux des Brevets au CEIPI, Juge à la Cour d'Appel de la Juridiction Unifiée du Brevet (JUB)

Stanislas Roux-Vaillard_ Avocat à la cour - France, Associé, Hogan Lovells

Samuel Granata_ Juge à la Cour d'Appel d'Anvers, Juge à la division locale de Bruxelles de la JUB.

Peter Blok_ Juge à la Cour d'Appel de la Juridiction Unifiée du Brevet, Professeur au Centre de Droit de la Propriété Intellectuelle de l'Université d'Utrecht.

Tilman Müller-Stoy_ Avocat, Représentant devant la JUB, BARDEHLE PAGENBERG & Professeur en droit des brevets (Université technique de Munich).

Agathe Michel-de Cazotte_ Avocat aux barreaux de Paris et de Düsseldorf , Associée chez Carpmaels & Ransford,.

Christof Augenstein_ Avocat, Associé chez Kather Augenstein, Président du Comité permanent UP/JUB de l'AIPPI.

Alexander Ramsay_ Greffier de la Juridiction Unifiée du Brevet.

Stanislas Roux-Vaillard_ Avocat à la cour, Associé, Hogan Lovells.

Laurence Brüning-Petit_ Directeur du Droit des Brevets et des Procédures à l'Office Européen des Brevets.

Eric Augarde_ Technically qualified judge at the UPC

Programme des enseignements

Diplôme universitaire - Patent Litigation in Europe (European Patent Litigation Certificate) (SFC)

Diplôme universitaire - Patent Litigation in Europe (European Patent Litigation Certificate)				
	CM	TD	TP	CI
Law & Patents	-	-	-	-
European Law, Private International Law & Patents (I)	13h	-	-	-
European Law, Private International Law & Patents (II)	13h	-	-	-
Patent Litigation and Competition, Supplementary Protection Certificates, and Global Patent Litigation Strategies	13h	-	-	-
Patent law enforcement	-	-	-	-
European Patent Enforcement (I): Evidence and Preservation of Evidence in Patent Cases	13h	-	-	-
European Patent Enforcement (II): Injunctions and Damages	13h	-	-	-
The Unified Patent Court	-	-	-	-
The Unified Patent Court (I)	13h	-	-	-
The Unified Patent Court (II)	13h	-	-	-
The Unified Patent Court (III)	13h	-	-	-
Mock Trial before the Unified Patent Court	CM	TD	TP	CI
Mock trial	3h	-	-	-
Group work	-	-	-	-